



SPEED MEETING COLLÉGIENS - PROFESSIONNELS

« Mon 1er entretien
professionnel »

RÈGLEMENT

Le Conseil départemental organise, chaque année, avec le Mouvement des Entreprises du Val d'Oise (MEVO), quatre manifestations visant à sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise et à la découverte des métiers.

Il s'agit d'organiser des rencontres sous la forme d'entretiens de stages ou de recrutement, entre des cadres / chefs d'entreprises et des collégiens.

Lors des entretiens, les élèves disposent de 8 minutes pour se présenter et argumenter autour de leurs centres d'intérêts et/ou projet professionnel, et ce à l'appui d'une lettre de motivation et d'un CV préalablement travaillés avec leur enseignant. Chaque collégien réalisera 3 entretiens par manifestation.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Sur un territoire donné, il est proposé d'organiser une rencontre sur le modèle d'un "speed-meeting" entre des élèves et des entreprises partenaires.

Cette rencontre se déroule **dans un collège, un mercredi matin** et concerne 90 collégiens sélectionnés par les équipes pédagogiques des **3 établissements** retenus.

Un établissement souhaitant accueillir la manifestation dans ses locaux, l'indiquera dans le formulaire en ligne.

MISE EN ŒUVRE DE LA MANIFESTATION

Une réunion de préparation est programmée en amont de la manifestation, dans l'établissement accueillant, en présence des chefs d'établissement et/ou des enseignants référents des établissements participants, afin d'organiser la manifestation (sera renseigné ultérieurement sur le site des actions éducatives).

Pour accompagner les enseignants et les élèves dans la préparation de cette manifestation, il sera remis aux équipes éducatives, un certain nombre de documents, sous la forme d'un « **Guide de l'enseignant** ».

Le Speed-meeting s'articule autour de 3 axes incontournables :

1. La préparation des élèves :

Afin d'assurer la réussite de ces rencontres, il est primordial que les professeurs accompagnent les élèves dans leur préparation et le jour de la manifestation.

Chaque élève devra travailler son **curriculum vitae et une lettre de motivation**. Ces documents serviront lors des échanges avec les professionnels.

Pour la rédaction du CV et de la lettre de motivation, l'élève se basera sur **ses centres d'intérêt et sur ses atouts personnels**.

Il devra également porter une attention toute particulière à sa **tenue vestimentaire**, ainsi qu'aux règles de savoir-être pour le jour de la manifestation.

2. Le jour du speed-meeting :

La manifestation s'organise en **3 temps** :

- **Accueil des élèves et atelier de sensibilisation à l'entreprise et au savoir-être professionnel**, dans une classe dédiée, animé par le MEVO (dépôt des affaires personnelles des élèves) ;
- **Les entretiens** : chaque élève rencontre 3 professionnels différents, à l'appui d'une lettre de motivation et de son CV.
Il dispose de 8 minutes pour convaincre son interlocuteur et répondre à ses questions.
A l'issue de l'entretien, le jeune est évalué sur sa prestation, motivation,... à l'appui d'une fiche d'évaluation remplie par le professionnel qui a mené l'entretien.
- **Le débriefing** : A l'issue des entretiens, les élèves retourneront dans la classe dédiée et réaliseront un compte rendu de leurs impressions et vécus sur cette expérience, avec leurs enseignants et ce, à l'appui de « capsules numériques » (vidéos humoristiques).

3. L'évaluation :

A la fin de la manifestation, les **fiches d'évaluation individuelles d'entretien**, renseignées par les professionnels, seront transmises aux Chefs d'établissement (ou aux enseignants présents), afin de pouvoir poursuivre le travail avec les élèves participants.

BILAN DE LA MANIFESTATION

Une réunion Bilan et perspectives se tiendra en fin d'année avec les membres des équipes éducatives concernées, le MEVO et les services du Conseil départemental.